

syndrome S 34 :

# l' « effet téléobjectif »

LDLN, N 412, Mai 2013

Jean-Pierre D'Hondt

Lors de la réunion du GERU qui s'est tenue le 19 janvier 2013, Jean-Pierre D'Hondt a proposé un exposé intitulé « *Certains syndromes ufologiques constituent-ils des éléments de preuves ?* ». Il s'est inspiré de l'article consacré à ces « syndromes » dans LDLN 369, et il a eu l'idée d'en compléter la liste, notamment par celui qu'il appelle « l'effet téléobjectif ». Nous en avons vu récemment un exemple (1) avec l'observation aux Estables, le 24 octobre 2012. En voici quelques autres.

1 : voir LDLN 410, pp. 26 à 28.

On peut définir cet effet de la façon suivante : lors d'un contact avec le phénomène OVNI, ou lors d'une apparition mariale, le témoin semble basculer dans une autre réalité. Sa perception des choses est différente, ses sens semblent aiguisés. Il remarque des détails que l'éloignement, dans des conditions normales, ne lui permettrait pas d'observer.

Voici quelques exemples de ce genre d'anomalie. Les deux premiers nous sont fournis par des apparitions de la Vierge Marie (2), les autres par des observations d'ovnis.

## 1. Pontmain et Tilly-sur-Seulles

Le 17 janvier 1871, vers six heures du soir, la nuit vient de tomber. Le ciel est sans lune. A Pontmain (Mayenne), les toits enneigés ressortent sous la voûte céleste étoilée. A 10 mètres au-dessus de la maison d'un des témoins, on distingue une belle dame qui tend ses mains dans un geste d'accueil. Elle est vêtue d'une étoffe bleu sombre, parsemée d'étoiles d'or stylisées, comme le plafond de l'église. La tunique bleue étoilée, sans ceinture, tombe droit sur les chausses à ruban doré. Un voile noir encadre la figure petite et blanche. Il couvre le front, cache les oreilles et les cheveux, et retombe en arrière jusqu'à la taille. Sur la tête, une sorte de toque dont les bords s'écartent depuis les tempes jusqu'au sommet arrondi, avec un liseré rouge à mi-hauteur.

La distance des témoins à la scène aérienne est malaisée à estimer d'après les témoignages; elle n'est toutefois pas inférieure à soixante-dix mètres. On peut s'étonner qu'à cette distance, des détails d'une finesse extrême aient été observés : les nuances du sourire de la Vierge, les étoiles à cinq pointes parsemant sa robe, les dents de la Dame céleste, et jusqu'aux plus petits plis de son voile noir.

Habituellement, en l'absence d'éclairage rasant, le noir s'oppose à la perception des détails. Il

est évident qu'il s'agit là d'une perception d'un genre très particulier.

Nous trouvons l'écho de cette perception anormale dans ce passage d'une lettre écrite par le témoin principal le 11 février 1911, soit quarante ans après l'événement : « Il me semble que se soit produit chez moi, à ce moment, comme un phénomène d'adaptation de ma vue ; je percevais non seulement tous les détails des traits de l'Apparition, ses moindres jeux de physionomie, les nuances de son sourire ». Dans des conditions normales d'observation, la perception de tels détails semble impossible à cette distance, même en plein soleil. (3)

Vingt-cinq ans plus tard, en 1896, des apparitions de la Vierge Marie se produisent à Tilly-sur-Seulles, dans le Calvados. Les témoins, trois religieuses et les enfants d'une école, qui voient apparaître la Vierge à distance.

Les premières apparitions ont pour témoins, outre les trois religieuses, une soixantaine d'enfants, ainsi que quelques adultes. Le 18 mars 1896 vers 16 heures, les élèves récitent la prière du soir. Tout à coup, la Vierge apparaît, semblant se situer à 1 200 mètres environ de l'école, sur le haut d'une colline, au delà d'un vallon. Les contours de l'Apparition sont très nets, et la Vierge est perçue comme si elle était située à 40 ou 50 mètres, compte tenu des détails perçus par les témoins.

La Vierge apparaît lumineuse. Cette lumière se reflète sur les murs, et l'image de la Vierge est projetée sur les carreaux des fenêtres.

L'une des sœurs et plusieurs grandes élèves traversent le vallon et vont explorer le haut de la colline où semble se situer la Vierge, espérant ainsi pouvoir communiquer avec Elle. Elles tiennent une étoffe blanche au bout d'une perche, et les sœurs restées à l'école leur font des signes de façon à les guider, non sans peine, jusque sous l'Apparition. Mais une fois là, ni la sœur, ni aucune de ses grandes élèves ne l'aperçoivent (4).

## 2. lors d'apparitions d'ovnis

5 février 1967, Sauvigny-le-Bois (Yonne)

Vers 21 h 45, M. Louis Monin, son épouse et leur petite fille observent tout d'abord « une très grosse étoile dans le ciel », dont le diamètre apparent croît progressivement, atteignant puis dépassant celui de la lune.

Ils voient ensuite, par-delà le mur qui sépare leur jardin du cimetière, à environ 160 mètres, des faisceaux lumineux qui balayent le sol, et un objet de forme elliptique, qui survole le cimetière à quelques mètres au-dessus des tombes. C'est un « gros cigare », de dix à quinze mètres de long, sur six à sept de haut, rouge brillant, entouré d'un halo lumineux. Le sol, sous cet objet, est éclairé d'une lumière blanche. « On voyait les tombes comme en plein jour, on pouvait même lire les inscriptions ». (5)

3 juillet 1967, au Canada

« Nous avons vu, mon mari et moi, un globe gros comme le soleil. Dans ce globe, j'ai vu des petits hommes verts, avec des chapeaux en forme de champignon enfoncés sur la tête.

Mon mari n'a pas vu cela. IL dit que c'est une météorite, et qu'on ne peut pas voir de gens dans une météorite, et surtout d'aussi loin. Mais moi, j'ai vu des petits hommes, il y en avait à peu près dix, tous pareils. J'ai même vu que leurs sourcils étaient verts, et qu'ils avaient un nez assez pointu. » (6)

28 juillet 1968, Saint-Stanislas de Kostka, Canada

Cinq enfants ont affirmé que vers 21 heures, ils ont vu, par une fenêtre de la maison dans laquelle ils se trouvaient, une soucoupe volante atterrir dans un champ d'avoine, à 1 000 pieds (300 m).

Ils sortent alors dans la cour, et le plus hardi d'entre eux, Denis Léger, 12 ans, s'avance, lampe de poche en main. Il dirige d'abord le faisceau lumineux droit devant lui, sur une clôture de bois qui se trouve à 50 pieds de lui (un peu plus de 15 mètres). Les enfants sont pris de panique : la lampe a éclairé un être dont ils donnent une description étonnamment précise : tête chauve et noire, un peu plus grosse que chez un humain, comme incrustée entre les épaules, sans cou. Les oreilles sont entourées de cheveux ou poils crépus, noirs. La bouche est anormalement large, et le nez est plat. Le nez peut mesurer dans les quatre pieds (1,20 m), mais ses épaules sont plus larges que la normale. La peau est « ridée, avec des bosses ». Main droite à cinq doigts, très large, noire, bosselée comme la peau d'un crapaud. Les jambes et les pieds ne sont pas visibles. (7)

30 mai 1971, Dannes (Pas-de-Calais)

Vers 14 heures, une femme ramasse de l'herbe pour ses lapins, non loin de son habitation.

Relavant la tête, elle aperçoit dans une carrière de craie, à 800 m de distance environ, un personnage de couleur sombre, dont la silhouette se détache assez bien sur le fond blanc de la craie. Cela l'intrigue, car personne ne devrait se trouver là, un dimanche. Par ailleurs, elle est habituée à apercevoir son mari, qui travaille, en semaine, dans cette même carrière, et la silhouette qu'elle observe lui semble de très petite taille (0,90 m environ) ; cet être paraît avoir un torse volumineux pour sa taille, et une tête ronde, plus sombre que le reste du corps, avec une sorte d'auréole brillante, visible par intermittences.

Ce petit être sort d'un champ de trèfle et pénètre dans la carrière ; il a une démarche oscillante, ressemblant au dandinement d'un canard, et donne l'impression de ne pas toucher le sol. A un moment, il se baisse, comme pour ramasser quelque chose, puis reprend sa marche.

C'est alors que cette dame aperçoit un objet insolite, vers lequel l'être se dirige. Cet objet semble ne pas reposer au sol, mais se trouver à environ 0,70 mètres au-dessus. Les dimensions de cet objet ont pu être évaluées, par comparaison avec un engin de chantier présent dans la carrière : environ 3 m de diamètre, pour 1,60 m de hauteur ; il semble fait de métal terne et sombre, « comme le canon d'un fusil ».

Le petit être se baisse légèrement pour se glisser sous l'engin, et disparaît aussitôt, comme aspiré à l'intérieur. La chose s'élève obliquement « comme un éclair », sans bruit, et disparaît. (8)

Cette fois encore, la description du personnage est étrangement précise, compte tenu de la distance.

7 juillet 1971, San Juan de Los Morros (Vénézuéla)

Vers 18 heures, deux témoins observent, à une distance d'environ 500 mètres, deux hommes vêtus de noir, coiffés de bérets noirs, débarquant d'une Ford Mustang rouge vermillon. Ces deux hommes portaient des cravates rouges.

Au bout de cinq minutes, ces deux personnages passent des ceintures de couleur orange, par-dessus leurs vêtements. Un objet brillant apparaît dans le ciel, et descend vers eux. D'un diamètre d'une trentaine de mètres, il a la forme d'une cloche surmontée d'une tourelle. Il s'immobilise à environ 60 cm du sol, puis un escalier se déploie. Les deux hommes montent dans l'engin, l'escalier se replie, l'objet s'éloigne et disparaît.

A la lecture de ce récit, on est frappé par la précision de certains détails : à une distance de 500 mètres, comment distinguer un béret, une cravate, une ceinture, et en préciser les couleurs ? (9)

19 mars 1974, Meuzac, Haute-Vienne

Dans une ferme, un homme regarde la télévision, quand une lueur jaunâtre balaie la pénombre de la pièce. Il s'approche de la fenêtre

pour scruter le ciel. De nouveau, la lueur envahit la maison, l'espace d'une seconde. Un faisceau lumineux balaye le paysage, à la manière d'un phare tournant. C'est comme un ruban plat, de 3 mètres de large environ, qui jaillit de derrière un petit bois, à 80 mètres de la ferme.

Le témoin peut alors distinguer les clôtures des prés situés derrière les arbres, comme si ceux-ci ne les masquaient plus. Il précise : « Pour la première fois de ma vie, je voyais, de chez moi, la ferme de mon voisin, à 250 mètres ». (10)

2 juin 1976, dans le Finistère

Une femme fut réveillée, à 2 heures du matin, par de puissants éclats de lumière blanche. Elle se leva, et vit par la fenêtre une boule rouge, d'environ 1 mètre de diamètre, surmontée d'un dôme vert et posée au sol. Toutes les secondes, des « éclats » blancs, émis par le pourtour de l'objet, éclairaient la campagne environnante, comme en plein jour. Cela lui permit de voir une maison en construction, située à environ 800 mètres, à vol d'oiseau. Pourtant, ce soir-là, un épais brouillard recouvrait le paysage : la visibilité n'était que de 20 mètres à peine. L'objet s'éleva à un mètre du sol, et disparut. (11)

11 juin 1976, Maubeuge (Nord)

« Le vendredi 11 juin à 4 h 30 du matin, nous remarquâmes une sorte de croissant de lune couché, les cornes vers le haut, de couleur orange vif. Nous sommes très étonnés de le voir se retourner totalement, et en quelques secondes, tripler ou quadrupler de volume, toujours orange vif, mais plus aveuglant qu'auparavant. La chose semblait située à environ 200 mètres. Nous avons l'impression de la voir de très près.

Trois taches noires, informes, apparurent à la surface du phénomène : trois ronds noirs qui bougeaient et se déformaient ».

Durant toute l'observation, les témoins notèrent des détails bien précis. (12)

10 décembre 1976, dans la région de Limoges (Haute-Vienne)

Une personne traverse en voiture, de nuit, une forêt, quand elle aperçoit une très vive lumière blanche qui ne produit pas d'ombres. Cette lumière lui permet de distinguer des détails qu'elle qualifie de surréalistes, de la végétation environnante. Ils lui apparaissent comme si elle les observait à l'aide de jumelles. (13)

août 1979, 6 km au sud de Lajes, Rio Grande do Norte, Brésil

Alors qu'elles marchaient vers leur maison, trois jeunes filles aperçoivent au loin une lumière, qui

descend tout à coup, s'arrêtant à quelques mètres du sol, tout près d'elles. Prises de panique, elles se mettent à hurler. L'incident eut aussi pour témoins huit adultes, dont une femme qui, observant la scène à une centaine de mètres de distance, vit distinctement les cailloux au sol, tant la lumière était forte. (14)

3 août 1981, Bastia Borgo (Corse)

Vers 23 heures, la sortie sud de Bastia était très encombrée, car de nombreux passagers venaient de débarquer d'un bateau ; les témoins se trouvaient donc pris dans un embouteillage, lorsqu'arriva de l'est une puissante lumière d'un vert émeraude très particulier. « Cela éclairait les feuillages des arbres, on voyait tous les détails des feuilles, presque mieux qu'en plein jour ». Toutes les voitures tombèrent en panne, et ne repartirent que difficilement après la disparition du phénomène. (15)

fin octobre 1992, sur les bords du Canal du Nord (Oise)

Le témoin promenait sa chienne, vers 13 h 30, dans un chemin qui borde des jardins. Il vit soudain, à 150 mètres de lui environ, la silhouette noire d'un personnage qui lui faisait face, au milieu du chemin, et qui se dirigea à grandes enjambées vers la clôture des jardins, et disparut.

La description de ce personnage observé à 150 m est étonnamment précise : taille : 1,80 m ; allure svelte ; couleur générale : noire, jusqu'au ras du cou ; coiffé d'une sorte de canotier, de 10 ou 15 cm de haut. Le plus surprenant est qu'à cette distance, le témoin a été frappé par l'aspect des yeux du personnage : « comme deux points noirs, profonds ; on aurait cru voir du vide ». (16)

1993, Nice (Alpes-Maritimes)

Trois heures du matin ; trois policiers font une ronde en voiture, quand l'un d'eux s'écrie : « Regardez ! une villa volante toute éclairée ! ». En effet, tous trois distinguent au-dessus de la mer, assez haut sur l'horizon, une masse lumineuse, de forme rectangulaire, qui progresse très lentement, en longeant la Promenade des Anglais.

Le conducteur arrête la voiture, et les trois policiers descendent. Le phénomène s'arrête alors sur place. Sa distance à la côte est estimée à 200 ou 250 mètres. L'un des policiers dit en riant : « Ce n'est pas une villa, c'est une cathédrale ! ». En effet, selon lui, le rectangle lumineux a augmenté de volume, tout en conservant une luminosité extraordinaire. Cette lumière, quoique très puissante, n'est pas éblouissante. Elle englobe tout le paysage alentour, en soulignant les reliefs. La mer aussi est éclairée. Les témoins remarquent que les aspérités, les défauts, et d'infimes détails du trottoir et de la chaussée sont aisément visibles. (17)

10 janvier 1998, Haravilliers (Val d'Oise)

C'est le petit matin, il fait encore nuit. Le ciel est très pur et étoilé ; pas un soupçon de brume. Le témoin (qui se rend à un rendez-vous de chasse) voit apparaître une zone illuminée au-dessus de l'horizon. Il se rapproche de cette chose invraisemblable : un disque immobile, qu'il commence à pouvoir détailler avec une extraordinaire précision : il enregistre une foule de paramètres sur les couleurs émises (vert, rouge, jaune), la forme des projecteurs, qu'il assimile à de puissantes rampes d'éclairage, « environ 5 mètres sur 3 », comme on en voit dans les stades », et bien d'autres détails sur les formes et les dimensions...

Le témoin va bientôt passer sous ce gigantesque objet, qui demeure immobile. Il le détaille avec de plus en plus de précisions : tout est tellement net ! Quand il arrive sous le bord du disque, une curiosité irrésistible le pousse à baisser la vitre de son véhicule, pour mieux voir le dessous de la chose qui, bien que dépourvu d'éclairage, lui apparaît avec quantité de détails, d'une netteté parfaite... (18)

9 décembre 2004, Cénac (Lot)

A 8 h 45 du matin, le témoin aperçoit au-dessus de la ligne d'horizon, à environ 500 mètres, une violente lumière, qui émane d'une énorme boule, comme une pièce de 2 centimes d'euro tenue à bout de bras. Cette boule éclaire une grange située derrière elle, à 150 mètres. Malgré un léger brouillard, les détails du mur et du toit sont perçus d'une manière extraordinaire.

Le témoin a beaucoup insisté sur cette vision précise des détails d'un bâtiment situé à une grande distance (environ 650 mètres). Des détails qu'il n'aurait pas perçus, dans des conditions normales, à cette distance : les briques du mur, les tuiles du toit, prenaient un relief saisissant. (19)

24 octobre 2012, Les Estables (Haute-Loire)

Ce cas constitue un exemple extrêmement caractéristique de l'« effet téléobjectif ». Il a été exposé si récemment (dans l'avant-dernier numéro de LDLN), qu'il n'est pas nécessaire d'en rappeler le déroulement. En deux mots, le témoin, en plein jour, assiste au passage silencieux d'une forme cylindrique dont il ne voit distinctement ni l'avant, ni l'arrière. Cette chose ressemble d'autant plus à un fuselage d'avion (un avion sans ailes ni empennages !), qu'elle porte une rangée de "hublots", que le témoin décrit comme rectangulaires, plus hauts que larges, et à coins arrondis. Mais le plus stupéfiant est dans les deux précisions suivantes : la surface de ces "hublots" est en retrait par rapport à celle du cylindre, et le témoin distingue les couvre-joints en relief entre

## une hypothèse

Ce phénomène pourrait peut-être avoir un rapport avec ce que l'on appelle en astrophysique une "lentille gravitationnelle".

Une lentille gravitationnelle est constituée par un objet très massif situé entre l'observateur et une source lumineuse. Le champ gravitationnel de cette masse dévie les rayons lumineux passant près d'elle, agrandissant l'image que percevra l'observateur.

La présence d'un ovni pourrait-elle être à l'origine d'un tel effet de loupe ? On trouve dans les archives de l'ufologie quelques cas (peu nombreux) qui ont suggéré un effet gravitationnel sur l'environnement. Cette hypothèse a été émise, notamment à propos de l'excavation de Poncey-sur-l'ignon, le 4 octobre 1954 (21), et du cas de la jument soulevée du sol, 13 jours plus tard, à Cier-de-Rivière. (22)



notes et références :

- 2 : Sur les apparitions de la Vierge, et en particulier sur les cas de Pontmain et de Tilly-sur-Seuilles, on peut se reporter au livre du Père Laurentin, Multiplication des apparitions de la Vierge au jour d'aujourd'hui (Nouvelles Editions Latines, Paris)
- 3 : extraits du livre de Christel Seval, La Vierge et les E.T., éditions JMG, 2007, pp 231, 232, 238.
- 4 : voir le livre de Jean Goupil, les Ovnis : une intelligence artificielle, éditions Le Temps Présent, 2010, pp. 113 et 114.
- 5 : Phénomènes Spatiaux n° 22 (décembre 1969), pp. 28 à 31 ; LDLN Contact Lecteurs n° 102 bis (janvier 1970) ; Fernand Lagarde, Mystérieuses soucoupes volantes, Albatros, Paris, 1973.
- 6 : Henri Bordeleau, J'ai chassé les pilotes de soucoupes volantes, Société Nefer Enregistrée, Canada, novembre 1971. (p. 98)
- 7 : Henri Bordeleau, op. cit., p. 104
- 8 : LDLN Contact Lecteurs, 5<sup>ème</sup> série, n°1 (mars 1972), et Recherche Ufologique, GNEOVNI.
- 9 : Joël Mesnard, Men in Black, Le Mercure Dauphinois, Grenoble, 2005
- 10 : magazine Nostradamus, enquête de René Pacaut.
- 11 : Jean-François Boëdec, Ovni sur le Finistère, Editions des Montagnes Noires, Gourin, 2011.
- 12 : LDLN 164, p. 10.
- 13 : Jean Sider, Mystère et magie des enlèvements, Le Temps Présent, 80290 Agnières, 2009.
- 14 : Bob Pratt, Ovnis Danger, Trajectoire (groupe Piktos), 2010 ; cet incident figure également dans le tableau de 88 de dommages physiques aux personnes, dans LDLN 344, p. 12.
- 15 : LDLN 387, p. 7, et 388, pp. 30 et 31.
- 16 : LDLN 332, p. 36 et Joël Mesnard, Men in Black, op. cit., pp. 151 et 152.
- 17 : Joël Mesnard, Vérités et mensonges sur les ovnis, Trajectoire, 2007, pp. 140 et 141.
- 18 : LDLN 349 et 352.
- 19 : LDLN 379, p. 5.
- 20 : LDLN 410, p.
- 21 : LDLN 164, p. 10.
- 22 : LDLN 164, p. 10.